



Contre la guerre de Poutine : des sanctions efficaces !

Cette horrible guerre a un nom et un visage : c'est la guerre de Poutine. Nous sommes de tout cœur avec nos amis Ukrainiens qui subissent sa guerre et leur apportons tout notre soutien pour la défense de leur pays et de nos valeurs communes de liberté. Nous appelons la France, l'Union Européenne et la communauté internationale à soutenir les Ukrainiens et à sanctionner le plus fortement possible le régime de Poutine, seul responsable de cette guerre.

Nous avons toujours défendu des sanctions efficaces, celles qui visent directement le régime de Vladimir Poutine et ses complices, en épargnant le plus possible le reste de la population russe. Aujourd'hui, la folie guerrière de Poutine exige des sanctions plus fortes et plus courageuses de la part de l'UE et de la communauté internationale. Des sanctions qui auront des impacts partout, des impacts qu'il est nécessaire d'assumer pour mettre fin à cette guerre.

Nous proposons, sur tout le territoire de l'Union Européenne :

1. Gel et confiscation des avoirs, saisie des biens immobiliers et mobiliers des «personnes de confiance» de Vladimir Poutine ayant soutenu sa campagne en 2018 (liste disponible ici <http://putin2018.ru/trusted/>). Interdiction de leur entrée sur le territoire de l'UE. Arrêt des relations d'affaires avec les sociétés gérées ou possédées par ces personnes.
2. Gel et confiscation des avoirs, saisie des biens immobiliers et mobiliers de toutes les personnes ayant soutenu financièrement, directement ou indirectement, le régime de Vladimir Poutine. Interdiction de leur entrée sur le territoire de l'UE. Arrêt des relations d'affaires avec les sociétés gérées ou possédées par ces personnes.

3. Lutte contre la désinformation qui soutient la guerre : en complément des mesures annoncées, fermeture immédiate et saisie des bureaux de Russia Today (en France : RT France) et Sputnik dans tous les pays de l'UE, gel des avoirs et saisie des biens immobiliers et mobiliers des dirigeants de ces agences de désinformation du Kremlin en Europe, y compris des dirigeants de RT France. Retrait des cartes de presse de toutes les personnes rémunérées par Russia Today (RT) ou Sputnik, y compris de toutes celles qui l'ont été par le passé.
4. Enquête judiciaire sur les responsables politiques français et européens (élus, ministres, hauts fonctionnaires) qui ont exercé ou qui exercent actuellement des fonctions au sein des entreprises d'Etat russes, y compris sur les avantages perçus lors de ces mandats.
5. Enquête judiciaire sur les crimes de droit international commis par Vladimir Poutine et les responsables de son régime.
6. Enquête judiciaire sur les avantages perçus par les filiales des sociétés françaises et européennes en Russie pour avoir apporté leur soutien, directement ou indirectement, au régime de Vladimir Poutine. Les sociétés françaises étant astreintes au devoir de vigilance, elles sont soumises à l'obligation de prévention des atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales résultant des leurs activités ou celles de leurs partenaires commerciaux.
7. Arrêt immédiat de la diffusion (à la télévision, à la radio, dans la presse écrite et numérique) de publicités ou de sponsoring des entreprises liées à l'Etat russe ou possédées par l'Etat russe, notamment lors d'événements sportifs ou culturels.
8. Accueil et mesures de soutien (administratives, matérielles et financières) aux réfugiés ukrainiens fuyant la guerre, ainsi qu'aux citoyens russes fuyant la Russie suite à leur opposition à cette guerre.